

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable pour la ferme éolienne de Pouligny-Saint-Pierre.

De : Catherine CHAUVET <cchauvet36@gmail.com>

Date : 07/12/2018 16:58

Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Bonjour Monsieur Le Commissaire Enquêteur,
bonne réception de cette pièce jointe, mon avis défavorable à l'ouverture d'une
ferme éolienne sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre.
Salutations respectueuses.
Mme Catherine OVIDE CHAUVET.

— Pièces jointes : —

CourrierMrLeCommissaireEnquêteur.7XII2018.odt

14,6 Ko

Mme Catherine OVIDE CHAUVET
2, rue Louis Gimonet
La Boudinière,
36300 POULIGNY-SAINT-PIERRE.

La Boudinière, le 7 décembre 2018 .

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,
habitante du petit hameau de La Boudinière et propriétaire (avec mon
époux Philippe) de l'écogîte situé à La Boudinière , je m'oppose à ce projet pharaonique et délirant
d'éoliennes industrielles démesurées sur ma commune.

Cette ferme d'éoliennes constituera une pollution visuelle certaine, des nuisances sonores évidentes
et un risque avéré pour la santé : stress, angoisse (je suis moi-même infirmière et souffre déjà
d'accouphènes) ; elle représente une menace pour la faune migratrice (oiseaux) dont le Parc
Régional de La Brenne s'enorgueillit... Et on peut s'attendre également à des conséquences sur le
tourisme dans notre si belle contrée...

Ne peut-on pas installer ces géants de taule sur des friches industrielles ?

Sont-elles aussi rentables du point de vue « énergies renouvelables » ?

Ne bétonnent-elles pas davantage nos vertes campagnes ?

Vous remerciant de votre attention et de noter mon avis défavorable, je vous prie d'agréer Monsieur
Le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Mme Catherine OVIDE CHAUVET.